

Retraité(e)s CGT : Indigné(e)s mais pas Résigné(e)s

Journal à périodicité variable des Retraités et Préretraités CGT SAP 13. Syndicat des Activités Postales

55 av de La Rose La Brunette Bt ext D 13013 Marseille -+--+ Tel : 04.91.11 60.95 Fax : 04.91.02.69.69

Courriel retraites.cgtposte13@hotmail.fr Site <http://retraites.cgtposte13.over-blog.com/>

Sommaire

Page : 1

Des clous dans la chaussure !

Le jeudi 16 octobre

Autour des recalculés

Page : 2

Puisqu'on vous dit le Privé c'est mieux !

Web : Comme la langue d'Esopo

Page : 3

Le Coin Santé ...

Projet de Loi de Financement de la Sécu

Manuel barbotte l'argenterie de famille

Page : 4

Autour des Recalculés

Prochaine réunion : 16 octobre



Journée de mobilisation intersyndicale

le jeudi 16 octobre MANIFESTATION

pour dénoncer la politique sociale et économique du gouvernement,

La CGT, qui souhaite que cette journée soit « unitaire », a choisi le 16 octobre car cette semaine correspond au débat au Parlement de la loi de financement de la sécurité sociale.

**L'objectif est
que le budget
« ne soit pas voté
en l'état »**

Des clous dans la chaussure !

En relançant l'activité, il est intéressant de faire le point sur la nécessité de poursuivre et d'amplifier la mobilisation des retraités.

Le projet de loi pour adapter la société au vieillissement comprend 3 volets, la prévention de la perte d'autonomie, l'adaptation de la société au vieillissement et l'accompagnement du grand âge.

Il comporte des insuffisances, des manques, et n'est pas à la hauteur des enjeux. et les crédits envisagés sont trop modestes par rapport aux moyens à mettre en œuvre.

Le coût des maisons de retraite pour les personnes valides ou dépendantes/ est à partir de 2000 euros jusqu'à plus de 3000 euros mensuels sans compter les éventuels services supplémentaires obligatoires (kiné, médecins, coiffeurs...). L'aide du Conseil Général se situe entre 100 et 400 euros, le solde étant à régler par le pensionnaire ou sa famille. Qui peut payer avec sa retraite cette somme tous les mois?

Ce n'est pas avec la réforme territoriale et la disparition des départements que l'on peut espérer une amélioration. D'ailleurs le projet de loi reste très discret à ce sujet.

Ceci nous ramène au début de cette réflexion:

"La nécessité de poursuivre et d'amplifier la mobilisation

**Oui, nous sommes 15.000.000 de retraités en France,
des clous dans la chaussure des « tout-austérite ».**

**Si nous voulons éviter le pire, il nous faut plus,
être la planche du fakir de ce Gouvernement !**



Autour des recalculés

**Grande journée d'action
le 21 octobre 2014**

sous l'impulsion et avec la présence de l'UD CGT13, l'USR 13, la Confédération CGT et l'UCR.

Plus amples informations en page 4

Puisqu'on vous dit le Privé c'est mieux !



Résultat du changement de statut, la privatisation rampante de la nouvelle SA La Poste donne ses premiers fruits: moins d'effectifs, plus de retards dans la distribution....et une augmentation record du timbre poste de 7 à 10 centimes au 1er janvier 2015.

L'Etat se désengage comme jamais sur les quatre missions de service public qu'il demande à La Poste d'assurer. Cette prochaine augmentation, ajoutée à celles qui ont déjà eu lieu peut avoir l'effet pervers de faire diminuer encore plus le volume du courrier et ce sont toujours les mêmes qui vont payer, c'est-à-dire les usagers et les personnels au travers des disparitions d'emplois.

Hausse des prix d'autoroute, des timbres, du gaz, de l'électricité, de l'eau, etc, etc, voila qui donnent une idée de ce que serait la privatisation de la Sécurité Sociale Maladie et des Retraites.

Les banques, les assurances, les fonds de pensions qui sont majoritairement anglo/saxon sont prêts à bondir dessus pour le dépeçage.

Web : Comme la langue d'Esopé, c'est parfois « le meilleur » : la littérature française en accès gratuit.



TV5 monde met en ligne plus de 200 œuvres de la littérature francophone. Ces "classiques" sont accessibles gratuitement et dans leur intégralité. On peut ainsi télécharger chacun de ces livres en version PDF et en format epub (standardisé pour les livres numériques) avant de pouvoir lire l'ouvrage.

Bien évidemment, tous les "grands livres" rédigés dans la langue de Molière ne sont pas disponibles. Si, par exemple, l'on tape "Descartes" dans le moteur de recherche interne on n'obtient que : "Le discours de la méthode". Pour Voltaire, on a le choix entre "Candide" et "l'ingénu". Deux livres de Stendhal. Rien sur Sartre, Péguy, Cocteau, Romains, Breton ou encore Césaire... la littérature du 20e siècle est aux abonnés absents.

**Mais pour une fois que le Web n'est pas « le pire », ne faisons pas la fine bouche !
C'est une première ouverture non ?**



La bibliothèque numérique

<http://bibliothequenumerique.tv5monde.com/>

80% des hommes pourraient éviter une crise cardiaque en adoptant simplement quatre grandes habitudes de vie



Un risque moindre de **crise cardiaque** pour plusieurs comportements sains : l'arrêt de la cigarette, la pratique de la marche ou du vélo 40 minutes par jour ainsi

qu'une heure d'exercice par semaine, un tour de ventre de moins de 94 cm, la consommation modérée d'alcool et la consommation de fruits, légumes, noix, graines et poissons.

Il faut rappeler aux gens qui attendent une pilule magique ou une nouvelle technologie moderne pour empêcher les maladies cardiaques que le mode de vie joue énormément »

Le Coin Santé

La dépendance ?

Ca nous guette à la naissance !

Selon un récent sondage trois seniors sur quatre, âgés de plus de 50 ans sont sollicités par leurs parents en perte d'autonomie.

Ainsi, 41% des seniors interrogés ont la chance d'avoir l'un (31%) de leurs parents ou les deux (10%) . Parmi ces seniors, près d'un sur deux (46%) ont des parents qui connaissent des pertes d'autonomie.

Dans 75% des cas, les parents habitent encore leur propre domicile. Seulement 2% habitent chez leurs enfants Mais près de trois snior sur quatre sont sollicités par leurs parents pour une aide

Vont s'ouvrir au Parlement les débats sur le **Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale**.

qui une fois de plus va faire payer aux assurés, aux retraités, aux allocataires les cadeaux offerts généreusement au patronat.

Quatre milliards d'euros supplémentaires d'économies sont prévus dans les branches maladie et famille qui inévitablement engendrent des répercussions sur la vieillesse et le recouvrement.

C'est une attaque directe contre les familles, et plus particulièrement contre les femmes.

Ainsi, pour compenser les cadeaux faits au patronat, ce gouvernement comme ses prédécesseurs, s'en prend à nouveau aux dépenses de santé, aux prestations familiales, une nouvelle fois rabotées.



Pour l'essentiel, ces fraudes correspondent à du travail dissimulé, travail au noir, heures supplémentaires non déclarées...

Les moyens dont disposent les URSSAF pour contrôler les entreprises sont tellement insuffisants qu'ils ne permettent pas de lutter contre ce phénomène.

Une fois de plus, mais à une hauteur jusqu'ici inégalée, la Sécurité Sociale est une des variables d'ajustement des politiques d'austérité du gouvernement. L'obsession de la réduction de la dette publique, laquelle dette a bien été créée par le financement public de la dette privée, avec cet objectif de 3% du PIB à ne pas dépasser, met à mal notre sécurité sociale, notre protection sociale et notre système de santé. Il est pourtant établi que la protection sociale à la française, jusqu'ici, a joué un rôle d'amortisseur de cette crise. Et quand on sait que ce critère de 3% a été défini tard le soir par trois fonctionnaires de Bruxelles, sur un coin de table!

A la CGT, nous pensons que la Sécurité sociale n'est pas malade de ses dépenses mais de ses recettes, et nous avons des propositions pour y remédier.

Cette crise n'est pas celle des salariés. Ce n'est pas aux assurés, aux allocataires et aux cotisants d'en faire les fra

Le Ministre du Travail à beau jeu de vouloir renforcer le contrôle des chômeurs, bel écran de fumée pour masquer l'absence de volonté du gouvernement de lutter contre la fraude de patrons voyous.

Car dans le même temps, le récent rapport des comptes du 17 septembre dernier nous révèle que la fraude patronale atteint des sommets : entre 20 et 25 milliards d'euros.

Manuel barbotte l'argenterie de famille

Les mauvaises actions réclament la nuit.

Le gouvernement s'apprête à vendre en catimini quatre milliards d'euros d'actifs dans de grandes entreprises françaises en 2015.

Le procédé, déjà utilisé en 2013 pour un montant approchant deux milliards d'euros et de trois en 2014, présente l'avantage de sembler indolore, presque abstrait quand une majorité de Français se débat dans des difficultés de tous les jours.

Comme ces joueurs qui barbotent l'argenterie de famille pour régler leurs pertes au baccarat, Manuel Valls aliène les biens publics pour tenter de combler le trou sans fond de l'austérité.

A cela s'ajoute, la dévolution aux spéculateurs immobiliers les plus offrants de bâtiments du domaine national.



A u t o u r d e s R e c a l c u l é s

Grande journée d'action

Avec la venue d'Éric Aubin, membre de la Commission Exécutive de la CGT, chargé des retraites. l'implication de la direction de l'USR et de l'UFR, sous la houlette de l'UD CGT 13 et de sa branche de l'USR13, c'est bien TOUTE la CGT qui se mobilise sur ces dossiers brûlants.

- Autour des Camarades Recalculés à qui on ne peut que reprocher d'avoir, avec les Caisses de la Sécu d'appliquer les lois en vigueur au moment du dépôt de leur demande de mise à retraite (aujourd'hui, on a changé les règles et on voudrait rétro-activement les leurs appliquer !)
- Autour des Camarades d'Ascométal (IRUS) qui se voient priver d'un accord qu'ils avaient avec l'ancienne direction sur les Retraites Complémentaires et que le nouveau patron refuse d'appliquer. Cela se traduit pas un non-paiement de cette retraite complémentaire et des pertes sèches de 300 à 500[€] minimum par mois.

Il a donc été décidé un

RASSEMBLEMENT actifs /retraités à 10h 30 place F Baret (Préfecture)

d'aller déposer une motion en Préfecture, avec une conférence de presse dans la foulée.
(une autre aura lieu à Paris).

Mardi 21 octobre 2014

D'autant plus que le lendemain 22 oct., un camarade Recalculé « passe » en appel au Tribunal d'Aix !



La Prochaine.....

REUNION
MENSUELLE
des Retraités-ées

Jeudi 20 nov. 2014

9 HEURES

Syndicat CGT
Retraites La Poste 13

55 av. de la Rose
Les Brunettes Bt ext D
(au dessus du Casino)
13013 Marseille

.. et on t'y attend !

